

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 317-324

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55_317_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1914

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 1914

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance par M. Huber, président. — Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mai 1914. — Distinctions honorifiques. — Nécrologie : S. E. le Dr Robert Meyer. — Élection de trois membres titulaires. — Présentation de cinq membres titulaires et élection immédiate. — Correspondance et présentation d'ouvrages par M. le Secrétaire général. — Travail de M. Roulleau. — Communication de M. Neymarck sur la circulation à Paris. — Discussion sur la communication de M. le Dr Leredde, relative aux statistiques médicales : MM. Fernand Faure, Dr Leredde, Ch. Laurent, Cadoux, Huber, Barriol, Malzac, Neymarck. — Communication de M. Ch. Gallot, sur la nouvelle forme du budget de la Ville de Paris. — Fixation de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. HUBER qui met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 mai 1914. Aucune observation n'étant présentée, le procès-verbal est adopté.

M. le PRÉSIDENT a relevé avec plaisir le nom de M. Fillassier parmi les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, et il lui adresse, au nom de la Société, ses bien cordiales et affectueuses félicitations.

Une bien triste nouvelle vient d'être portée à la connaissance de la Société : le très distingué vice-président de l'Institut international de Statistique, S. E. le Dr ROBERT MEYER, ancien ministre des Finances, est décédé à Vienne. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'approcher M. R. Meyer, ont été frappés, non seulement par la vaste étendue de ses connaissances qui l'avaient fait élever au poste de Président de la Commission impériale et royale de Statistique de l'Empire d'Autriche, mais encore par la hauteur de ses vues et l'affabilité de son caractère. Les Français qui ont assisté à la XIV^e session de l'Institut international de Statistique avaient emporté de M. R. Meyer un souvenir ineffaçable, et c'est avec un véritable chagrin que la nouvelle de sa mort prématurée a été reçue.

M. le PRÉSIDENT retrace la carrière de M. Meyer, résume son œuvre et rappelle tout spécialement son rôle à la session de Vienne de l'Institut international de Statistique; il se fait l'interprète de la Société, pour adresser à la famille de notre regretté collègue et aux membres de la Commission impériale

et royale de Statistique, l'expression de ses condoléances et de ses regrets sincères pour le deuil qui les frappe.

M. le PRÉSIDENT met aux voix l'élection des candidats présentés à la dernière séance; MM. FRÈREBEAU, le Dr LAFEUILLE et ALLEMANDET sont élus à l'unanimité membres titulaires.

M. le PRÉSIDENT annonce qu'il a reçu les demandes de candidatures suivantes :

Au titre de *membres titulaires* :

MM. Georges HAMON, directeur de l'Assurance moderne, 27 boulevard Saint-Michel; Georges HAMON, avocat à la Cour d'appel de Paris, 1, rue de l'Université; J. LIERMAIN, directeur de la *Confiance-grêle*, 2, rue Favart; présentés par MM. Brochu et Barriol.

M. Henri CHARBONNEL, ancien élève de l'École polytechnique, administrateur-directeur de la Société des Études coloniales, 5, rue des Italiens, présenté par MM. Bourgarel, Bloch-Pimentel et Barriol.

M. Lucien DELMAS, directeur de la *Préservatrice*, 18, rue de Londres, présenté par MM. Bellom et Barriol.

M. Charles MARTIN, attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, présenté par MM. Papinot et Brochu.

Conformément aux précédents, M. le PRÉSIDENT pense que la Société pourrait se prononcer immédiatement sur ces candidatures. Aucune objection n'étant présentée, MM. Georges Hamon, père et fils, M. Liermain, MM. Charbonnel, Delmas et Ch. Martin sont élus à l'unanimité *membres titulaires* de la Société.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce que M. Rew, le sympathique trésorier de l'Institut international de Statistique, a accusé réception du don de 2.000 francs, voté par la Société en faveur du bureau permanent.

Dans la correspondance, il signale une circulaire de M. le préfet de la Seine, relative à l'envoi au ministre de l'Intérieur et à la préfecture, des comptes annuels, en conformité de la loi du 1^{er} juillet 1901. Satisfaction a été donnée à cette demande.

Parmi les livres reçus, M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale :

- Les Statistiques de la Suède;
- L'Annuaire statistique 1910-1911 de la République de l'Uruguay;
- L'Annuaire statistique du Royaume de Wurtemberg;
- Les Statistiques du Royaume de Hongrie;
- Le Rapport de 1913 de l'Administration des monnaies et médailles;
- Le Compte-rendu de la 42^e session de l'Association pour l'avancement des sciences.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL attire tout spécialement l'attention de ses collègues sur cette association et les invite à y adhérer en nombre encore plus grand qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL attire également l'attention des membres de la Société sur la circulaire du « Comité international de la Médaille et de la Fondation Henri Poincaré », dont il donne lecture :

« Pour rendre hommage à la mémoire de Henri Poincaré et pour attacher son nom à une fondation scientifique, les Membres soussignés du Comité international, d'accord avec la famille du grand savant, ont l'honneur de proposer à ses amis, à ses confrères, à ses collègues, à ses admirateurs de tous les pays, de vouloir bien participer à une souscription internationale destinée :

« 1^o A frapper une médaille à l'effigie de Henri Poincaré;

« 2^o A constituer un Fonds dont les arrérages seraient employés par l'Académie des Sciences à encourager ou à récompenser de jeunes savants qui s'occupent des parties de la science dont le génie de Henri Poincaré a assuré le progrès : l'analyse mathématique, la mécanique céleste, la physique mathématique, la philosophie scientifique. »

Cette circulaire est signée par un grand nombre de notabilités scientifiques, françaises et étrangères, dont plusieurs appartiennent à la Société de Statistique.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL dit qu'il pense qu'un grand nombre de membres s'associeront à l'œuvre du Comité, pour perpétuer le souvenir d'un homme qui a rendu les plus grands services à la Statistique; il indique que les communications et les cotisations — 25 francs ou plus — doivent être adressées à M. E. Lebon, 4 bis, rue des Écoles, à Paris.

Parmi les ouvrages particuliers M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale :

La Géographie de l'histoire, de M. Jean Brunhes, résumé d'un de ses cours au Collège de France, et *Principes d'Économie pure*, de M. Antonelli, mise au point de l'enseignement de M. Walras. Il sera rendu compte de ces deux livres très remarquables et qui font grand honneur à leurs auteurs.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce la mise en distribution du travail de M. Roulleau et adresse les félicitations de la Société à l'imprimeur, M. Frère-beau, notre nouveau collègue.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Neymarck pour une communication sur *La Circulation à Paris aujourd'hui et à diverses périodes*.

M. Alfred NEYMARCK indique successivement le nombre des véhicules de toute sorte, automobiles, voitures à traction animale, vélocipèdes, etc... le mouvement annuel des voyageurs à Paris en 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, 1912; les conséquences économiques de l'accroissement, de la rapidité et de l'abaissement des prix des transports, et il se demande, en terminant, — et malheureusement des catastrophes récentes répondent — si ce prodigieux mouvement de voyageurs, si cet accroissement énorme des moyens de transports, n'ont pas été réalisés au détriment de la sécurité du public.

Les voies de Paris, les chaussées, les rues, les boulevards ont-ils été construits de façon à supporter les poids énormes des piétons, des voitures, autos, machines diverses, pendant que le sous-sol a été en quelque sorte miné par des travaux divers?

Dans la communication de M. Alfred Neymarck nous relevons tout particulièrement quelques chiffres :

De 1902 à 1912, d'après le relevé statistique des véhicules soumis aux taxes à Paris, le nombre des automobiles a passé de 1.673 à 10.072, la puissance en chevaux-vapeur de 10.452 à 174.319, les voitures à traction animale de 11.635 à 4.262, les chevaux et mulets de 11.328 à 3.605, les motocycles de 3.868 à 5.107, les vélocipèdes de 239.249 à 320.535.

Le mouvement annuel des voyageurs dans les gares, compagnies de transports, omnibus, tramways, chemins de fer souterrains, en 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, 1912 était le suivant : nombre de voyageurs transportés, 138.144.000 en 1870, 270.760.000 en 1880, 323.215.000 en 1890, 636.322.000 en 1900, 942.400.000 en 1910, 1.132.400.000 en 1912. Pour 1913, le mouvement des voyageurs transportés peut être évalué à 1.300.000.000.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Neymarck de son intéressante communication. Il ouvre la discussion mise à l'ordre du jour sur les communications de M. Cadoux et de M. le Dr Leredde, de la séance de mai.

M. Fernand FAURE, laissant aujourd'hui hors de sa discussion la communication de M. Cadoux, s'attache à l'examen des questions soulevées par celle du Dr Leredde, questions anciennes, fort débattues, mais des plus importantes : A quoi peut conduire la statistique, que permet-elle de connaître, spécialement dans le domaine de la médecine et de la chirurgie? Mais, du reste, les résultats de cette discussion vaudront encore pour d'autres domaines. M. Faure distingue dans l'exposé du Dr Leredde trois séries d'affirmations :

1^o Affirmations sur les services que peut rendre la statistique à la thérapeutique et à la chirurgie. Sur ce premier point, M. Faure fait toutes réserves, et se rallie plutôt au jugement de Claude Bernard, qu'il est prêt à défendre

intégralement. Qu'une certaine opération sur 50 cas ait réussi 30 fois et échoué 20 fois, ce rapport de 3 à 2 ne signifie rien en faveur de l'opération; et de même une statistique d'emploi d'un remède n'est probante en aucun sens, positif ni négatif : et cela pour la raison essentielle que la statistique, si étendue qu'on la suppose, ne pénètre pas dans la nature du phénomène, n'atteint aucunement les causes de la maladie, de la guérison, du succès ou de l'insuccès, et par conséquent ne permet pas de rien prévoir pour un cas particulier. La statistique établit des rapports numériques, mais non des lois; elle n'aboutit qu'à des résultats conjecturaux; elle ne fait pas connaître les causes, elle ne peut fonder une prévision. Comme le disait Claude Bernard (1), on fait de la statistique quand on ne peut faire autrement. Du point de vue de la science la statistique n'est « qu'un pis aller » (2). Pour le statisticien, les causes restent non atteintes, indéterminées, alors que c'est, au contraire, l'objet propre de la science de les déterminer; et inversement quand la cause est déterminée, la statistique est inutile. La statistique fait connaître les mouvements des grandes collectivités de faits, mais elle n'apprend rien concernant les cas particuliers : or, justement, la médecine appliquée, l'art médical n'a affaire qu'à des cas particuliers. Ainsi, qu'il fasse de la science ou qu'il fasse de l'art, le médecin ne peut se baser sur des résultats statistiques pour appliquer un traitement ou une médication;

2^o Affirmations sur l'utilité de la statistique en prophylaxie, en hygiène générale. Ici, M. Faure est entièrement d'accord avec M. le Dr Leredde. Ici, en effet, la statistique peut et doit servir, justement parce qu'il ne s'agit plus de cas particuliers, mais de phénomènes d'ensemble, ou, en d'autres termes, de phénomènes pris abstraitement. Sur un nombre suffisant de constatations, et en des conditions suffisamment déterminées, la statistique donne, en effet, le droit de conclure, et trouve donc ici une application légitime;

3^o Affirmations sur la statistique de la syphilis. M. Faure trouve cette part du travail du Dr Leredde fort intéressante, mais non proprement statistique; car elle se ramenait, en somme, à remplacer une définition mauvaise de la syphilis par une définition meilleure et à montrer l'importance de cette correction dans le cadre de Paris. Mais la définition technique est du domaine du technicien, en l'espèce, du médecin, et non pas du statisticien comme tel. Sans doute c'est une condition d'une bonne statistique que de s'appliquer à des faits bien définis; mais que les médecins donnent de bonnes définitions, et les statisticiens feront de la bonne statistique.

En résumé, les données de la statistique, rationnellement établies, peuvent rendre des services, mais c'est à la condition que l'usage en soit conforme aux conditions mêmes de leur emploi. Claude Bernard a fort heureusement réagi contre l'emploi, que faisaient le Dr Louis et d'autres, de constatations purement numériques, au lieu de recourir à la source essentielle de la science positive, à l'expérience. Il a raillé avec raison l'usage de moyennes (par exemple, moyenne des pulsations dans les vingt-quatre heures, analyse d'une urine moyenne, etc.) alors que ce qui importe au médecin, ce sont les données séparées, particulières. Telle paraît être à M. Faure la véritable conception du rôle de la statistique en médecine.

M. le Dr LEREDDE a la parole. Néophyte, dit-il, dans l'église de la statistique, il n'est pas surpris de rencontrer, dès l'abord, parmi les membres de la Société, un incrédule aussi autorisé; mais il n'est pas convaincu par l'argumentation de M. Faure. Sur le troisième point, il rappelle le sens et l'objet de ses observations sur la définition des maladies, et spécialement de la syphilis, pour la statistique. Hippocrate définissait les maladies par les symptômes; plus tard, au dix-septième et au dix-huitième siècle, on les a définies par les symptômes et les lésions. Depuis Pasteur, on peut les définir par leur cause et donner en

(1) V. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 240.

(2) V. TARDE, *Les Lois de l'imitation*, 2^e édition, p. 115.

nosologie une classification rationnelle et scientifique. Ce projet n'est pas accompli pour toutes, il s'en faut; mais la syphilis est aujourd'hui une des maladies les mieux définies étiologiquement. Il faut substituer et faire substituer au langage anatomoclinique, encore usité par un certain nombre de médecins, un langage étiologique conforme à l'état de la science. Le Dr Leredde a montré sur un exemple l'importance de cette correction. La statistique est non pas une science propre, mais une méthode applicable en diverses sciences. Il paraît légitime de faire effort pour l'appliquer, et pour l'appliquer bien, en médecine. Malgré l'autorité de Claude Bernard, le Dr Leredde ne peut être d'accord avec lui et avec M. Faure sur l'inutilité et sur l'illégitimité de l'emploi des résultats statistiques. Certes, un résultat statistique ne suffit pas à fonder une certitude sur un traitement ou une thérapeutique; mais il est un renseignement, un renseignement utile, dont il reste à l'intelligence du médecin de savoir se servir comme il convient, en tenant compte de tous les autres éléments à considérer, notamment de toutes les conditions propres au cas particulier qui lui est soumis. Bien plus, en beaucoup de cas, le renseignement statistique est le seul, en somme, dont puisse disposer le médecin. La médecine, souvent, connaît encore bien peu de chose, directement, de l'action, de l'efficacité de tel ou tel remède; sa seule source d'information est une statistique des résultats obtenus avec ce remède; mais il importe que cette statistique soit faite de façon concluante, c'est-à-dire, notamment par comparaison avec les résultats obtenus sans ce remède. Claude Bernard a dit qu'il fallait à tout le moins comparer les résultats du traitement avec ceux du non-traitement : avec raison, mais comment faire cette comparaison, sinon par de la statistique? Lui-même, par exemple, pour critiquer le traitement de la pneumonie par la saignée, s'est servi justement d'une preuve statistique. En résumé, les médecins se servent et ne peuvent pas ne pas se servir de la statistique, mais ils s'en servent souvent très mal : il importe de leur apprendre à s'en servir bien, et alors la statistique sera en médecine d'un emploi tout à fait utile, ayant le grand avantage d'être un ensemble de procédés précis, et, peut-on ajouter, impersonnels, en ce sens qu'elle dégage, comme il est de plus en plus nécessaire, le médecin, des influences et des considérations personnelles.

M. Charles LAURENT voudrait s'élever en quelques mots contre la thèse que, là où il y a science, la statistique ne peut que s'effacer. La plupart des sciences se sont fondées sur la statistique et en sont parties : telle l'astronomie, partie des observations faites par les bergers de Chaldée, observations qui étaient, en somme, de la statistique. La médecine étant une science en état de formation (à preuve les incertitudes mêmes de classification, signalées par le Dr Leredde) est donc justement dans cette période de gestation scientifique, où la statistique est tout à fait nécessaire et indispensable.

M. Fernand FAURE se rallie volontiers à cette affirmation et il voit là une confirmation de sa thèse. La statistique, a-t-il dit, a sa place là où les causes sont indéterminées : justement l'astronomie, qui est essentiellement une science abstraite, peut employer la statistique parce qu'elle ne connaît pas et ne peut pas connaître les causes. Mais là où la science a prononcé, il n'est plus besoin de statistique. Celle-ci n'est qu'un éclaircisseur en avant de la science; elle ne permet pas d'atteindre la nature intime des phénomènes.

M. CADOUX veut simplement, à la thèse que, là où une série de faits est acquise à la science, la statistique ne sert plus à rien, objecter l'exemple mémorable des découvertes récentes sur la composition de l'air : c'est précisément un procédé statistique qui a conduit à la découverte de l'argon, du néon, etc.

M. Fernand FAURE conteste qu'en l'espèce la preuve scientifique ait été d'ordre statistique et dit qu'au contraire une seule expérience démontrant la présence de ces gaz nouveaux aurait suffi à l'établir.

M. le PRÉSIDENT fait observer qu'une seule expérience n'aurait pas suffi dans ce cas, justement parce que les différences constatées à l'analyse directe

de l'air étaient de l'ordre des erreurs d'expérience; c'est la concordance d'une série de petites différences de même sens qui a mis Lord Ragleig et Sir W. Ramsay sur la voie de leur découverte.

M. BARRIOL rappelle l'importance prise par les procédés statistiques dans des travaux de physique tels que ceux de M. Perrin et regrette que notre collègue M. Borel ne soit pas là pour appuyer ces idées.

M. F. FAURE maintient que la statistique sert à contrôler, à vérifier, mais non à découvrir.

M. le PRÉSIDENT dit qu'il lui paraît légitime d'appliquer les méthodes statistiques toutes les fois que l'on dispose d'un nombre suffisant d'observations portant sur des faits de même nature, pouvant être diversement groupés suivant leurs modalités. Il ne voit pas d'objection de principe à l'emploi de statistiques correctement établies pour l'appréciation de l'efficacité d'une méthode de traitement en thérapeutique ou d'un mode opératoire en chirurgie. Bien entendu, la statistique ne saurait en aucune façon remplacer les autres procédés d'investigation scientifique; mais elle peut jouer un rôle utile en précisant les directions dans lesquelles on doit faire porter les recherches et parfois elle constitue, comme l'a dit le Dr Leredde, le seul moyen d'arriver à un résultat pratique.

Notre éminent collègue, M. Fernand Faure, a fait observer avec raison, que la statistique la mieux établie n'apprend jamais rien sur un cas particulier. Sans doute, mais elle permet au moins d'assigner des limites plus ou moins étroites à la fréquence probable d'un phénomène, en supposant que les conditions restent les mêmes. Pour conjectural qu'il soit, ce résultat n'en est pas moins précieux, dans tous les cas où l'observation directe et l'expérimentation ne peuvent apporter de données plus précises. Aussi semble-t-il que M. Fernand Faure se soit montré bien sévère à l'égard des applications de la statistique à la thérapeutique et la chirurgie. Il a été plus sévère que Claude Bernard lui-même.

Le génial fondateur de la médecine expérimentale avait à lutter contre une tendance, dont M. Fernand Faure a cité l'un des représentants; certains de ses contemporains accordaient une confiance trop exclusive à des statistiques plus ou moins bien établies et n'admettaient pas l'emploi de la méthode expérimentale en médecine. Comme j'avais l'occasion de le rappeler récemment ici même, les exemples, cités dans *l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, visent surtout l'emploi inconsideré du calcul dans l'extension des résultats expérimentaux, l'usage abusif des moyennes et les difficultés d'interprétation des statistiques médicales. Claude Bernard ne repousse d'ailleurs pas l'emploi de la statistique en médecine, mais il pense avec raison qu'on ne doit pas en faire un usage exclusif. « Ma pensée, dit-il, est simplement d'appliquer à la médecine les principes de la méthode expérimentale, afin qu'au lieu de rester une science conjecturale fondée sur la statistique, elle puisse devenir une science exacte fondée sur le déterminisme expérimental. »

D'ailleurs notre respectueuse admiration pour le génie de Claude Bernard, ne saurait nous faire oublier quelle évolution s'est produite depuis cinquante ans dans les idées. On pensait généralement autrefois que la science ne peut être fondée que sur une certitude et un déterminisme absolu; on s'accorde aujourd'hui à reconnaître la relativité des résultats scientifiques. Des faits que l'on considérait comme acquis ne sont plus admis que comme des résultats moyens à partir desquels des écarts sont possibles; le principe de Carnot, par exemple, n'est plus l'expression d'un fait absolu, mais correspond seulement à une très grande probabilité. Cela doit nous inciter, semble-t-il, à plus de confiance dans le rôle utile que peut jouer la méthode statistique, quand on sait en faire un emploi judicieux.

M. le Dr LEREDDE insiste sur ce point qu'en médecine la statistique donne, et donne seule, des renseignements que nous n'avons pas. M. F. Faure a trop

de confiance en la médecine. En réalité, la thérapeutique, dans beaucoup de cas, ne sait rien et oscille sans guide; seule une statistique, et une statistique bien faite, pourrait lui fournir une direction.

M. MALZAC craint que l'emploi de la statistique n'arrête la recherche véritable des causes : la statistique ne suffit pas, car elle n'établit pas de preuves.

M. NEYMARCK conclut qu'il ne faut dire trop de mal de la statistique, ni de la médecine. Au contraire, il faut tâcher de les marier, et de les utiliser toutes deux en collaboration, ainsi qu'on va le faire en matière d'invalidité au point de vue de la loi des retraites; et il exprime le vœu que ces deux sciences vivent en bonne intelligence.

M. le PRÉSIDENT remercie les orateurs qui ont pris part à cette discussion et donne la parole à M. Gallot pour sa communication sur la *nouvelle forme du budget de la Ville de Paris*.

M. GALLOT montre tout d'abord l'intérêt que présentent, au point de vue de la statistique, les budgets et les comptes des grandes collectivités publiques. Malheureusement, ces documents se prêtent difficilement aux recherches, parce que leur cadre ne correspond à aucune préoccupation scientifique et qu'il se modifie au hasard des circonstances, sans s'adapter logiquement à l'évolution des organismes sociaux. A ce point de vue, le budget de la Ville de Paris, déjà fort complexe, ne laissait pas de présenter une certaine confusion qui rendait difficile au Conseil municipal l'exercice de son contrôle légitime sur les finances et qui gênait même l'action de l'Administration.

L'un des premiers soins de M. Delanney, dès son installation à la préfecture de la Seine, fut d'élaborer une réforme qui a abouti au budget de 1914, dont on peut dire qu'il constitue une véritable innovation dans la pratique financière française.

Après un exposé de la classification des anciens budgets parisiens, M. Gallot dégage les caractères principaux de ce nouveau budget, qui sont au nombre de cinq : division du budget par services; rapprochement dans chaque chapitre des recettes et des dépenses; suppression des recettes et dépenses extraordinaires sur fonds généraux; nouvelle conception des fonds spéciaux; création des colonnes de rappel.

Le but poursuivi dans le budget de 1914 est de mettre en lumière, pour chaque service considéré isolément, le total des recettes et des dépenses à concurrence desquelles il participe à l'ensemble du budget. Chaque service fait donc l'objet d'un chapitre distinct.

Les services sont tout d'abord classés en trois catégories : Administration générale et services gratuits; Services publics donnant lieu à des redevances; Services industriels. La première catégorie fonctionne par l'impôt. La troisième doit se suffire au moyen des rétributions exigées des particuliers pour les prestations qui leur sont fournies. La seconde catégorie a un caractère mixte : les services qui la composent sont organisés essentiellement en vue d'un intérêt public auquel leur gestion se trouve subordonnée; mais ils donnent lieu à des perceptions importantes à raison d'avantages qu'ils procurent spécialement à certains bénéficiaires.

La conséquence de cette division est que l'on trouvera désormais, à un même chapitre du budget, toutes les opérations en recette et en dépense intéressant un même service, quel que soit leur caractère, ordinaire ou extraordinaire, et quelle que soit l'origine des fonds qui y sont consacrés, ressources générales du budget ou fonds spéciaux.

Dans chaque chapitre, les recettes sont placées en regard des dépenses, ce qui constitue, en apparence, l'innovation la plus frappante. Mais ce parallélisme ne porte pas atteinte au principe fondamental de l'unité budgétaire. On n'a cherché nullement à établir un équilibre distinct par chapitre entre les recettes et les dépenses : d'autre part, ces chapitres ne sont qu'une division du budget global et ne sont à aucun titre des budgets annexes. La totalisation

des recettes et des dépenses se fait d'une manière distincte pour l'ensemble du budget.

En raison de l'heure avancée, M. Gallot ne croit pas devoir insister sur le troisième et le quatrième caractères du nouveau budget, — suppression des recettes et des dépenses extraordinaires sur fonds généraux; nouvelle conception des services spéciaux, — réservant ces explications pour le Journal de la Société.

Mais il appelle l'attention de l'auditoire sur le procédé des colonnes de rappel qui constitue au fond la plus grande originalité du budget de 1914. Les divers services parisiens ne sont pas des organes isolés : il existe entre eux de nombreux points de contact, en vue d'une coopération constante : cela se traduit budgétairement par des articles de recette et de dépense communs à plusieurs services, articles que l'on ne saurait disloquer sans compromettre le bon fonctionnement de l'Administration, mais dont il est nécessaire cependant de tenir compte à chaque service intéressé. Aussi, a-t-on créé, à côté des colonnes comptables où sont portés les chiffres des prévisions de recettes ou des crédits ouverts à l'Administration, des colonnes dites de rappel indiquant la répartition des recettes ou des dépenses communes entre les services intéressés. Ces colonnes permettent ainsi de déduire, du chiffre brut des opérations faites sur un service donné, celles qu'il effectue pour le compte d'autres services, et, réciproquement, d'ajouter à ce chiffre celui des opérations que les autres services font pour son compte. Ces déductions et additions donnent ainsi, à titre de renseignement, le total net des opérations faites par ou pour un service donné et mettent en lumière la part réelle qu'il a dans le budget.

Le budget n'est d'ailleurs qu'un état de prévision, et c'est le compte qui intéresse vraiment le statisticien; mais c'est la forme du budget qui détermine celle du compte, et à cet égard l'œuvre entreprise par le préfet de la Seine est de nature à faciliter singulièrement les études statistiques.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Gallot de son intéressante communication, et, vu l'heure avancée, en remet la discussion à la prochaine séance fixée au mercredi 21 octobre.

La séance est levée à 23^h 30.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président,
Michel HUBER.
